

**Le Conseil des Ministres, a exceptionnellement réuni sa séance hebdomadaire, le lundi 27 Mai 2013, au Palais de la République sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Macky SALL.**

Le Président de la République a consacré sa communication à trois sujets :

- l'optimisation du potentiel de la coopération internationale ;
- la célébration le 25 mai 2013, du cinquantième anniversaire de la naissance de l'Organisation de l'Unité Africaine, devenue Union Africaine (UA) ;
- l'habitat social.

Sur l'optimisation du potentiel de la coopération internationale, le Chef de l'Etat a relevé l'intérêt pour notre pays d'affirmer une diplomatie plus performante, en termes de positionnement, afin d'attirer les sources de financements, détenues pour la plupart par les pays émergents d'Asie, du Moyen-Orient et de l'Amérique Latine. Face à une mondialisation complexe, le Président de la République engage le Gouvernement à avoir le souci permanent d'un pilotage diplomatique orienté vers un ciblage pragmatique des partenaires, des axes et instruments de coopération.

En guise de formule opératoire, le Chef de l'Etat a invité le Premier Ministre à tenir, chaque semestre, un Conseil interministériel sur la coopération internationale, en vue d'assurer une programmation et un suivi cohérent de la coopération, selon les priorités définies.

Le Président de la République a également demandé, dans le même esprit, au Gouvernement, d'organiser chaque année, un forum international de la coopération, qui sera l'occasion d'un dialogue technique et financier sur les résultats ainsi qu'un moment de définition des priorités de coopération au développement.

S'agissant de la célébration à Addis-Abeba des 50 ans de la création de l'Union Africaine, organisation dans laquelle le Sénégal joue un rôle moteur, le Chef de l'Etat, a saisi l'occasion pour rendre un hommage appuyé aux « Pères fondateurs » pour leur engagement prospectif pour l'unité et le développement du continent.

Le Président de la République a réitéré son engagement à contribuer, de façon significative, à la construction au-delà de l'unité institutionnelle du continent, d'une Afrique de paix et de prospérité, au service de ses populations.

Evoquant la question de l'habitat social, le Chef de l'Etat a rappelé ses directives au Gouvernement, pour l'accélération de la réalisation dans l'ensemble des régions, de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), mais surtout de projets de logements sociaux, à travers notamment la SN-HLM et la SICAP. A ce sujet, le Président de la République a souhaité une restructuration institutionnelle de ces sociétés nationales, en vue de les rendre plus adaptées à la demande d'habitats sociaux et de standing dans les grands centres urbains. Ce dispositif devrait être complété par l'intervention des autres sociétés immobilières publiques, avec qui, le Gouvernement va conclure des contrats de performance, intégrant un modèle de financement adéquat.

Au titre de son agenda, le Chef de l'Etat a informé le Conseil des importantes retombées de sa visite au Qatar et sa participation au Forum économique de Doha, rencontre de dimension internationale.

Le Président de la République a révélé la disponibilité du Qatar à investir au Sénégal dans les secteurs de l'énergie, de la construction d'hôtels et de l'aménagement de nouveaux centres urbains.

Le Qatar est, enfin, disposé à assurer le recrutement de ressources humaines sénégalaises : ingénieurs, médecins, infirmiers et infirmières, personnel domestique et ouvriers qualifiés.

Le Président de la République a décidé de la mise en place immédiate d'un Comité de suivi coordonné par la Présidence de la République. Y sera représenté, a indiqué le Chef de l'Etat, outre l'administration, le secteur privé national.

Le Chef de l'Etat a informé le Conseil de sa participation à Addis-Abeba du 24 au 27 mai 2013 au 21<sup>ème</sup> sommet de l'Union Africaine, commémoratif de son 50<sup>ème</sup> anniversaire, ainsi qu'aux travaux du NEPAD et du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

Le Premier Ministre a rendu compte au Conseil des activités gouvernementales. Il a informé des réunions interministérielles consacrées en particulier :

- à la concertation sur l'avenir de l'enseignement supérieur,
- au suivi du plan de lutte contre les inondations,
- à la reconstitution du capital semencier,
- au programme de modernisation de la ville de Tivaouane ;

Le Premier Ministre a fait le point sur sa participation à la conférence internationale des

donateurs du Mali qui s'est tenue à Bruxelles, le 15 mai 2013. Cette rencontre a été l'occasion pour le Premier Ministre de manifester à nouveau, la solidarité du Sénégal à l'égard de ce pays frère, qui se traduit notamment par la montée en puissance du contingent sénégalais, au sein de la Mission Intégrée des Nations Unies pour la stabilité du Mali.

Le Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait au Conseil, un tour d'horizon sur l'actualité internationale, en mettant l'accent sur la participation du Chef de l'Etat au 2ème sommet de l'Union Africaine.

Le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux a fait au Conseil une communication relative aux allégations portées par certaines organisations de défense des Droits de l'homme. Le Ministre du Commerce a fait part au Conseil du processus d'homologation des prix du riz brisé, du sucre cristallisé et de l'huile en fûts et en dosettes. Le Ministre a réitéré de manière générale, le maintien de la tendance de politique sociale en faveur de l'allégement des prix, en concertation avec tous les acteurs concernés.

Le Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales a rendu compte de l'initiative de mise en place du Haut Conseil des Collectivités de l'Union Africaine. Le Ministre a également fait le point sur la mise en œuvre de l'Acte 3 de la décentralisation, qui avance de façon très satisfaisante, en conformité avec les instructions du Chef de l'Etat.

Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait au Conseil une communication sur le projet de construction d'une station de dessalement d'eau de mer à Dakar, d'une capacité de 25.000m<sup>3</sup>/jour modulable à 50.000m<sup>3</sup>/jour. Une telle réalisation permettra de disposer dès 2017, d'un volume global supplémentaire, couvrant les besoins en eau potable de la région de Dakar.

Le Ministre délégué au Budget a présenté au Conseil les orientations budgétaires en faveur de la défense et de la sécurité nationale, la lutte contre les inondations et les questions scolaires, en vue de la préparation et de l'adoption de la prochaine loi de finance rectificative.

Au titre des mesures individuelles, le conseil a pris les décisions suivantes :

Madame Maymouna Diop SY, Conseiller des Affaires Etrangères principal de classe exceptionnelle, précédemment ambassadeur du Sénégal au Portugal est nommée Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de Sa Majesté Willem-Alexander, Roi des Pays Bas, en remplacement de l'Ambassadeur Amadou KEBE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Talla FALL, Conseiller des Affaires étrangères principal de classe exceptionnelle, précédemment Conseiller diplomatique du Premier Ministre, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de Son

Excellence Monsieur Faure GNASSINGBE, Président de la République Togolaise ;

Monsieur Salif Sada SALL, Docteur en Economie, Représentant de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine au Bureau de l'Union Africaine en Afrique australe, est élevé au rang d'Ambassadeur ;

Monsieur Abdoulaye NIANG, Commissaire de Police divisionnaire de classe exceptionnelle, est nommé Directeur Général de la Police Nationale, en remplacement de Monsieur Codé MBENGUE, Commissaire de Police divisionnaire de classe exceptionnelle, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mouctar Béal BA, Administrateur d'entreprise, est nommé Consul général de la République du Sénégal à Madrid Royaume d'Espagne ;

Monsieur Opa NDIAYE, Economiste, est nommé Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement en remplacement de Monsieur Cheikh Awa Balla FALL, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Mody NDIAYE, Commissaire de Police divisionnaire de classe exceptionnelle, est nommé Directeur de la Police de l'Air et des Frontières, en remplacement de Monsieur Mamadou THIANDOUM, Commissaire de Police divisionnaire, appelé à d'autres fonctions ;

Madame Aminata Ba NDIAYE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Saint-Louis, chargé du Développement, est nommée Directeur du Partenariat avec les Organisations non gouvernementales, à la Direction générale de l'Administration territoriale du Ministère de l'Intérieur, en remplacement de Monsieur Cheikh Sadibou DIA, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Amadou HOTT, Expert Financier, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société du Projet Aéroport International Blaise Diagne en remplacement de Madame Aminata NIANE.

Monsieur Lesseyni SY, Professeur de collège, est nommé Président du Conseil de Surveillance de l'Agence nationale de l'Aquaculture.

[Revenir](#)